

ARRETE n°2024_054

Portant liste d'aptitude pour l'accès au grade auxiliaire de puériculture de classe normale
Session 2024

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu le décret n°2020-523 du 04 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture de classe normale ;

Vu le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux ;

Vu l'arrêté n°2023_072 du 13 juillet 2023 portant ouverture du concours externe sur titre d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2023 ;

Vu l'arrêté n°2023_077 modificatif du 28 juillet 2023 portant ouverture du concours externe sur titre d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2023 ;

Vu l'arrêté n°2024_044 du 20 février 2024 fixant la liste définitive des candidats admis à concourir au concours externe d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale – session 2024

Considérant le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère ;

Considérant le procès-verbal de délibération du jury d'admission du 7 mars 2024 ;

Considérant le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie ;

ARRETE :

ARTICLE 1 - La liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de
suit :

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 048-284800026-20240402-2024_054-AI

la classe normale est établie
SLO

LAUREATS
Madame Inès Lydie Colette ABELLO
Madame Fabienne ADENOT
Madame Amélie ALBISSON-DELMAS
Madame Tiphonie ALIBERT
Madame Harmonie AUGENDRE
Madame Mylène BARAS
Madame Lucie BENEL
Madame Severine BESSIERE
Madame Virginie Valérie BETTIN
Madame Marie-Ange BOUSSARD
Madame Chloé BRUN
Madame Sarah CALMEJANE
Madame Fabienne Emma Juliette CALVET
Madame Jeannie CANITROT
Madame Christine CATHALA
Madame Mélanie CHAPUIS
Madame Noiwenn Nicole Joëlle CHAUVEL
Madame Stephanie DARDENNE ÉPOUSE SCHULZ
Madame Marie DE ALMEIDA
Madame Lucia DE OLIVEIRA
Madame Catherine DELANNOY
Madame Gaele DELEUZE TILLIOLE
Madame Cassandra DELSOUC
Madame Laura DIAZ DE QUIJANO
Madame Marie-Anne DIMIER
Madame Magali DUBREUIL
Madame Emma DUCROS
Monsieur Gilles DUDAS
Madame Amélie DUPONT
Madame Alexandra ESTREM
Madame Laure FAURAN
Madame Fanny Emilie FEY

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 048-284800026-20240402-2024_054-AI



Madame Emilie FICHOT
Madame Nathalie FOUCAUD
Madame Marie-Sophie GANEY
Madame Nadège Pierrette Rina GANOT-TURPIN
Madame Julie GARCIA
Madame Mélanie Angelique GAYRARD
Madame Sylvie GIGANT
Madame Teresa GINER
Madame Pauline GOUBERT
Madame Romane GRIALOU
Madame Marine GRILLÈRES MERCIER
Madame Typhaine GUILLOTH
Madame Julie JULIAN
Madame Sarah KADI
Madame Laurie KING-TCHANG
Madame Severine LAGUET
Madame Gwendoline LANDIER
Madame Marine LAPEYRE
Madame Aurélie Emilienne Lucette LARTET
Madame Séverine LE DILHUIT
Madame Jessica LOZOUET
Madame Aude MARTI
Madame Stéphanie MARTY
Madame Florence MENARD
Madame Marion MERCADIÉ
Madame Laurence MEYER
Madame Cynthia MEYNIER
Madame Clara MHAYA
Madame Alexya Cathy MONTEILS
Madame Sophie NGUYEN
Madame Helene NOLLET
Madame Isabelle PANSIER
Madame Mélina PECQUET
Madame Nathalie PEYRELON
Madame Marie PICARD

Madame Florence PINTO
Madame Annelise POUGET
Madame Florence QUEHAN
Madame Amandine RAMPIN
Madame Alice RENARD
Madame Karine Antoinette Andrée RESSANT
Madame Annette RIBIER
Madame Aude SALVAT-LÔ
Madame Magdalena SANDECKA
Madame Stéphanie SINGLA
Madame Emilie SOUGNÉ
Madame Caroline Patricia TRIVES
Madame Charlène VIVANCOS

Cette liste comprend **80 candidats**.

ARTICLE 2 : La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au **2 avril 2024**.

ARTICLE 3 : Chaque lauréat est informé individuellement de son inscription sur liste d'aptitude.


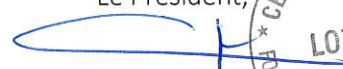
ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère et des Centres de gestion partenaires.

Le Président du Centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à MENDE, le 29 mars 2024

Le Président,



Laurent SUAU